Image not found or type unknown

Brevet partage par deux pesonnes

Par **mauri656**, le **15/11/2010** à **11:56**

Bonjour,
j'ai depose un brevet avec une autre personne a 50-50
nous avons un different sur l'exploitation du brevet:
est ce que je peux exploiter seul ma part de brevet et lui en faire de meme de son cote?pour les redevances annuelles de l INPI comment doit on proceder
est ce que je peux ceder mes parts a une societe sans son accord?

cordialement

Copyright © 2026 Experatoo.com - Tous droits réservés